

# Procès-verbal

## Comité consultatif services ÉHDAA / 2024-12-04

### **ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 5 FÉVRIER 2025**

Procès-verbal de la rencontre du Comité consultatif des services aux ÉHDAA tenue le mercredi 4 décembre 2024 à **19 h 30** au local 159 du centre d'éducation des adultes Le Phénix, séance à laquelle il y a quorum.

### **PRÉSENCES**

Safaa AKRIMID  
Stéphanie BIRON  
Gina CUGLIETTA  
Paula Mara DANTAS BARBOSA CAVALCANTE  
Julie DRAPEAU  
Germain ÉTHIER  
Denis LEFRANÇOIS  
Marie-Ève LÉVÉSQUE  
Pascale MARTINEAU  
Christine ROY  
Christiane-Laure SAMOBO-EKOSSO  
Jacynthe TASSÉ  
Julie THOMPSON BERNIER  
Marina VELOSA SIMÕES

Kathy CAMPAGNA – soutien  
Josée CLAVEAU – professionnel  
Nancy DORÉ – enseignant  
Caroline GAGNON – professionnel  
Chantal GAGNON – IRDPQ  
Noémie JACQUES – enseignant  
Ginette LEMIEUX – soutien  
Louis MIGOTTO – enseignant  
Amélie PATOINE – enseignant

Isabelle DORÉ – directrice des Services éducatifs  
Karine GAGNON – directrice adjointe aux Services éducatifs  
Valérie GAUTHIER – directrice de l'école L'Étincelle-Trois-Saisons

### **AUTRE PRÉSENCE**

Eve GODIN – stagiaire en adaptation scolaire au Collège des Compagnons

## **1. MOT DE BIENVENUE**

## Comité consultatif services ÉHDAA / 2024-12-04

Le président, M. Germain Éthier, remercie l'équipe du Centre d'éducation des adultes Le Phénix pour leur accueil et la visite des installations.

Il souhaite la bienvenue aux membres et souligne le retour de Madame Julie Drapeau au sein du comité. La rencontre débute à 19 h 30.

### 2. INTERVENTION DU PUBLIC

Pour la rencontre, il n'y a aucun public.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CCSÉHDAA. 012-23-24

Il est proposé par M<sup>me</sup> Jacynthe Tassé, appuyé par M<sup>me</sup> Christine Roy, et résolu unanimement, d'adopter l'ordre du jour.

#### ORDRE DU JOUR

1. **Mot de bienvenue**
2. **Intervention du public**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Procès-verbal de la rencontre du 30 octobre 2024 **
  - 4.1. *Adoption du procès-verbal*
  - 4.2. *Suivis au procès-verbal*
5. **Mot du président**
6. **Mot du représentant au Comité de parents**
7. **Correspondance et dépôt de documents**
8. **Trajectoire en adaptation scolaire au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire et à la formation des adultes**, par Karine Gagnon, directrice adjointe aux Services éducatifs
9. **Mesure 30810 : partage d'information**
10. **Entente de scolarisation avec d'autres centres de services scolaires et établissements privés 2024-2025 (art. 213 LIP) **
11. **Effectifs scolaires ÉHDAA au 30 septembre 2024 **
12. **Rapport au comité des demandes de révision formulées au Conseil d'administration relatives aux ÉHDAA pendant l'année 2023-2024 (art. 187.1 LIP) **
13. [Nouvelles de l'UMR Synergia](#)
14. [Institut TA : 50<sup>e</sup> Congrès annuel en ligne](#) – inscription des membres
15. **Conférences et rendez-vous des parents : perspectives 2024-2025**
16. **Budget de fonctionnement du CCSÉHDAA 2024-2025 (pour adoption) **
17. **Suivi aux priorités des SÉ 2024-2025 en lien avec la clientèle HDAA**
18. **Levée de la séance**

## Comité consultatif services ÉHDAA / 2024-12-04

### 4. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 30 OCTOBRE 2024 📄

CCSÉHDAA. 013-24-25

#### 4.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par M. Louis Migotto, appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Doré, et résolu unanimement, de dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du CCSÉHDAA du 30 octobre 2024 et de l'adopter.

#### 4.2. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

À la page 5, au point 10, les règles de régie interne seront revues avant la tenue de la dernière rencontre en septembre, soit avant la composition du nouveau comité.

### 5. MOT DU PRÉSIDENT

M. Éthier a jeté un œil au glossaire élaboré par Alloprof que la directrice des Services éducatifs (DSÉ), M<sup>me</sup> Isabelle Doré, a fait parvenir aux membres. Il trouve qu'il s'agit d'un outil utile pour les parents afin de comprendre le jargon scolaire.

Il fait également un retour sur la communication envoyée aux parents du Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) portant sur l'outil d'intelligence artificielle pour soutenir la prévention du décrochage scolaire. L'un des objectifs est d'agir en amont auprès des élèves qui présentent des facteurs de risque de décrochage. Pour le moment, cet outil s'adresse aux directions générales et éventuellement, aux directions d'établissement.

### 6. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

M. Denis Lefrançois fait un résumé des sujets traités au dernier Comité de parents. Le directeur général, M. Christian Pleau, est venu présenter les dossiers suivants qui sont lancés en consultation:

- Calendrier scolaire 2025-26 et 2026-27
- Cadre de référence relatif à l'admission et à l'inscription
- Réaménagement des aires des dessertes de 4 écoles du secteur centre

Il a également été question:

- des classes de maternelle 4 ans
- du processus de traitement des plaintes

### 7. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Tous les documents sont déposés sur le SharePoint du comité.

**Comité consultatif services ÉHDAA / 2024-12-04**

**8. TRAJECTOIRES EN ADAPTATION SCOLAIRE AU 2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE ET À LA FORMATION DES ADULTES, PAR KARINE GAGNON, DIRECTRICE ADJOINTE AUX SERVICES ÉDUCATIFS**

La directrice adjointe du secteur secondaire aux Services éducatifs, M<sup>me</sup> Karine Gagnon, présente les parcours possibles pour les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire. Une mise à jour du tableau présentant les différents parcours et services spécialisés au secondaire est actuellement en cours et sera disponible sous peu.

**9. MESURE 30810 : PARTAGE D'INFORMATION**

La DSÉ présente la mesure ministérielle 30810 qui nous est octroyée annuellement et qui se décline en deux volets:

Pour 2024-2025

Volet 1: Acquisition de mobilier adapté pour un montant de 23 141,00\$.

Volet 2: Acquisition d'outils technologiques pour un montant de 135 449,00\$.

Les demandes reliées au volet 1 sont analysées tout au long de l'année scolaire. Celles reliées au volet 2 sont analysées cette année à deux moments: en novembre pour les demandes concernant les élèves qui terminent cette année leur primaire ainsi que pour les élèves de Madeleine-Bergeron et en fin d'année pour les autres élèves.

**10. ENTENTE DE SCOLARISATION AVEC D'AUTRES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS 2024-2025 (ART. 213 LIP) **

La DSÉ explique que le CCSEHDAA doit annuellement donner son avis quant aux ententes de scolarisation conclues avec un autre centre de services scolaire ou avec un établissement d'enseignement privé. Elle présente le tableau qui illustre le nombre d'élèves entrant et sortant du CSSDD au primaire et au secondaire. Elle précise que les élèves résidant sur le territoire du CSSDD sont toujours prioritaires et que les ententes de scolarisation sont possibles pour les élèves arrivant de l'extérieur sous réserve de la capacité d'accueil. Elle précise qu'à chaque année, nous concluons des ententes avec l'école Oraliste qui accueille des élèves ayant un trouble auditif ou un trouble sévère du langage ainsi qu'avec l'école St-François qui accueillent des élèves ayant un trouble grave du comportement.

En vertu de l'article 213 de la *Loi sur l'instruction publique*, le CSSDD doit consulter le CCSÉHDAA avant de conclure une entente avec un

### Comité consultatif services ÉHDAA / 2024-12-04

autre organisme pour la prestation de services complémentaires ou particuliers.

#### CCSÉHDAA. 014-23-24

Il est proposé par Mme Christine Roy et appuyé par Mme Julie Drapeau d'émettre un avis favorable au css des Découvreurs afin que ce dernier conclue les ententes de scolarisation nécessaires avec un autre centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement privé permettant d'offrir aux élèves HDAA les services répondant à leurs besoins.

#### 11. EFFECTIFS SCOLAIRES ÉHDAA AU 30 SEPTEMBRE 2024

La directrice des services éducatifs dépose un document présentant l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA. Ce document vient préciser la répartition des élèves HDAA intégrés en classe régulières et dans nos services spécialisés en fonction des différents codes de difficultés.

#### 12. RAPPORT AU COMITÉ DES DEMANDES DE RÉVISION FORMULÉES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX ÉHDAA PENDANT L'ANNÉE 2023-2024 (ART. 187.1 LIP)

Chaque année, selon l'article 187.1 de la *Loi sur l'instruction publique*, le CSSDD doit faire rapport au Ministère et au CCSÉHDAA du nombre de plaintes en lien avec une situation HDAA.

La DSÉ présente le tableau des plaintes recensées pour l'année 2023-2024.

#### 13. NOUVELLES DE L'UMR SYNERGIA

La DSÉ fait un rappel des dates et des sujets des trois conférences offertes aux parents dans le cadre de notre partenariat avec l'UMR. Le 15 janvier prochain aura lieu la conférence portant sur la gestion de la colère à l'école Wilbrod-Bhérier du CSS de la Capitale et le 19 mars prochain aura lieu celle sur le développement des compétences socio-émotionnelles au collège des Compagnons.

#### 14. INSTITUT TA : 50<sup>E</sup> CONGRÈS ANNUEL EN LIGNE – INSCRIPTION DES MEMBRES

Le 50<sup>e</sup> congrès de l'Institut TA aura lieu les 19, 20 et 21 mars 2025 en virtuel. La DSÉ demande si des membres sont intéressés à y participer. M<sup>mes</sup> Christine Roy et Gina Cuglietta manifeste leur intérêt.

Comité consultatif services ÉHDAA / 2024-12-04

**15. CONFÉRENCE ET RENDEZ-VOUS DES PARENTS :  
PERSPECTIVES 2024-2025**

La DSÉ rappelle aux parents que s'ils ont des idées de conférence, de formation ou de ressources pouvant intéresser les parents d'en faire part au comité.

Le président apporte l'idée d'organiser un 5 à 7 notamment pour les membres parents afin d'échanger entre eux et de créer des liens. Ce rendez-vous pourrait avoir lieu lors d'une prochaine rencontre, sauf à celle prévue au Collège des Compagnons puisqu'une visite des installations du secteur de l'adaptation scolaire est prévue.

**16. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CCSÉHDAA 2024-2025** 📄

Un membre demande de quelle manière des frais de gardiennage peuvent être remboursés. La DSÉ rappelle qu selon les règles de régie interne, le montant maximum accordé par réunion est de 20 \$. M. Éthier indique que la demande peut être formulée par courriel, lequel servira de pièce justificative.

**17. SUIVI AUX PRIORITÉS DES SÉ 2024-2025 EN LIEN AVEC LA  
CLIENTÈLE HDAA**

La DSÉ fait un suivi concernant certaines priorités des services éducatifs en lien avec la clientèle HDAA. Elle précise que le ministère de l'Éducation a fait paraître dernièrement son cadre de référence sur les mesures de contrôle en milieu scolaire et que ce dernier était attendu. Le CSSDD pourra ainsi finaliser la mise à jour de son propre cadre en s'appuyant sur celui du MEQ.

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CCSÉHDAA. 015-23-24**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Julie Drapeau, appuyé par M. Denis Lefrançois, et résolu unanimement, de lever la séance.

Il est 20 h 51.

Le président,

La secrétaire de la rencontre,

\_\_\_\_\_  
Germain Éthier

\_\_\_\_\_  
Audrey Ouellet

